

LOCALISATION DE L'INTERVENTION

Avenue Jeanne-Mance entre l'avenue de Guyenne et la rue Leclerc

CONDITIONS DE CIRCULATION

Du lundi 9 juin 7 h au vendredi 27 juin 16 h

Fermeture de l'avenue Jeanne-Mance à la circulation automobile dans les deux directions, entre la rue Cadillac et la rue Leclerc.

Une clôture de chantier est installée afin de permettre le passage sécuritaire des piétons et des cyclistes sur le trottoir du côté est de l'avenue Jeanne-Mance.

Interdiction de stationnement sur l'avenue Jeanne-Mance, entre la rue Cadillac et la rue Leclerc.

Détour en direction sud :

Avenue Jeanne-Mance, avenue Eugène-Lamontagne, 1^{re} Avenue, rue De L'Espinay.

Détour en direction nord :

Avenue de Guyenne, rue De L'Espinay, rue de la Pointe-aux-Lièvres, boulevard Wilfrid-Hamel, avenue Eugène-Lamontagne, avenue Jeanne-Mance.